

40 ANS D'AVORTEMENT

L'avortement fut légalisé au Canada, avec certaines restrictions, le 14 mai 1969.

La loi portant sur l'avortement fut entièrement révoquée le 28 janvier 1988 par la Cour Suprême du Canada. Depuis, le Canada s'est doté de l'avortement sur demande.

Toute personne honnête sait que l'avortement cause la mort d'un enfant innocent. Quelques 3 500 000 enfants canadiens ont perdu la vie durant les 40 dernières années. Près de 25 000 ici-même au N-B! Leur crime? Essentiellement, d'être indésirés.¹

La Constitution canadienne prétend protéger le "droit à la vie" de "toute personne," quand réellement les bêtes sauvages bénéficient de plus de protection légale que nos plus jeunes enfants. Y-a-t'il une meilleure définition de démençe?

De nombreux bébés ont été avortés dans des "cliniques". Mais plusieurs aussi l'ont été dans des hôpitaux.² Le Père de la médecine a déclaré que les médecins ne devaient pas enlever la vie, même avant la naissance.³ Nous avons oublié l'esprit de l'ancienne sagesse: la vie est un don de Dieu, devant être respectée à tous ses stades. Le meurtre n'est pas un soin de santé! Les mères enceintes ont besoin de soin et d'appui, non pas d'avortement.

¹Les cas où la vie de la mère étaient en danger seraient minuscules. ²68% des avortements au N-B depuis 1969 ont été exécutés dans des hôpitaux. ³Hippocrate, Serment des médecins.



"RELÂCHEZ MES ENFANTS"

La Bible raconte comment, après un long esclavage du Peuple d'Israel en Égypte, vint le temps où Dieu dit, "Relâche mon peuple" (Ex. 5.1). Après 40 ans d'avortement, nous disons, "Relâchez les enfants de Dieu."

Pendant 40 ans les Israélites errèrent dans le désert, soupirant après la Terre Promise. Depuis 40 ans les défenseurs de la vie soupirent après la terre promise - où chaque enfant sera protégé par la loi.

Car chaque enfant - sans exception - a un droit à la vie que Dieu lui a accordé. Il est temps que notre pays reconnaisse ce droit. Il est temps de mettre fin aux excuses politiquement correctes et à l'idolatrie du "choix" - lorsque le choix tue. Il est temps de relâcher les enfants de Dieu.



DÉROULEMENT DE LA MARCHÉ POUR LA VIE:

- Orateurs
- Étalage de roses à la mémoire des défunts
- Marche au Centre Pro-Vie
- Prières à côté de l'avortoir
- Réception
- Veuillez rendre visite à votre Membre de la Législature avant ou après la Marche

PARRAINÉ PAR:

- Droit à la Vie N-B • Droit à la Vie Fredericto
- les Chevaliers de Colomb du Nouveau-Brunswick
- la Catholic Women's League of Canada (conseil du N-B)

INFORMATION: 1-888-796-9600



EXODUS 2009

A FUTURE WITHOUT ABORTION

**THE NEW BRUNSWICK
MARCH FOR LIFE**

**Legislature, Fredericton
Thursday, May 14, 2009
Noon - 2:00 p.m.**